



# CONTRAT DE PROJET 2017-2020

## ANNEXES

**C.S.C. AGORA**

7 rue de la 4ème D.M.M. 68700 CERNAY

Téléphone : 03 89 75 62 80

**Périscolaire Arc en Ciel**

1 rue Sandoz 68700 CERNAY

Téléphone : 03 89 37 97 43

Messagerie : [agora.csc@orange.fr](mailto:agora.csc@orange.fr)

Plan des Annexes

<b>1</b>	<b>Identité du Centre Socio-Culturel AGORA</b>	<b>3</b>
1.1	Fiche d'identité de l'association	3
1.2	Locaux utilisés par le C.S.C. AGORA	4
1.3	Services de secours et numéros utiles	5
<b>2</b>	<b>Qu'est-ce qu'un Centre Socio-Culturel</b>	<b>6</b>
2.1	Définition	6
2.2	Conditions d'agrément :	6
2.3	Notre conception du Centre Socio-Culturel :	7
2.4	Nos valeurs de référence :	7
2.5	Nos façons d'agir	8
<b>3</b>	<b>Historique de l'association depuis sa création</b>	<b>9</b>
3.1	Historique rapide de l'association	9
3.2	Historique détaillé	11
3.3	Evolution du C.S.C. AGORA depuis ses débuts : histoire d'une association en plein développement	11
3.4	Choix stratégiques depuis 2001 : du quartier à la commune	17
<b>4</b>	<b>Activités du C.S.C. AGORA</b>	<b>42</b>
4.1	Marché de service périscolaire : pour les enfants de 3 à 11 ans (écoles maternelles et primaires)	42
4.2	Activités de développement social :	44

## 1 Identité du Centre Socio-Culturel AGORA

### 1.1 Fiche d'identité de l'association

<b>Nom de l'Association :</b>	<b>Centre Socio-Culturel AGORA</b>
<b>Adresse :</b>	<b>7 rue de la 4ème D.M.M. 68700 CERNAY</b>
<b>Forme juridique :</b>	Association loi 1908 (droit local)
<b>Immatriculée le :</b>	29 mars 1976
<b>sous les références :</b>	Vol X - Folio 19 d
<b>Lieu :</b>	Tribunal d'Instances de Thann

  

<b>Présidente :</b>	<b>Madame Françoise LICHTLE</b>
<b>Directeur :</b>	Monsieur Yves RICORDEL
<b>Portable :</b>	06 89 96 68 59
<b>Mail :</b>	<a href="mailto:agora.csc@orange.fr">agora.csc@orange.fr</a>

  

<b>N° SIRET :</b>	307 130 906 000 34
<b>Code APE :</b>	8899 B
<b>N° URSSAF :</b>	680 389 382 4170

  

<b>Assurance :</b>	<b>MAIF</b>
<b>Adresse :</b>	25 avenue du Président Kennedy BP 2301 68069 MULHOUSE CEDEX
<b>Téléphone :</b>	03 89 32 74 30
<b>Fax :</b>	03 89 32 74 37
<b>Responsabilité Civile :</b>	MAIF n° 2977111A

## 1.2 Locaux utilisés par le C.S.C. AGORA

<b>Locaux AGORA</b>	<b>Centre Socio-Culturel AGORA</b>
Adresse :	7 rue de la 4ème D.M.M. 68700 CERNAY
Téléphone :	03 89 75 62 80
Portable :	06 89 96 68 59
Mail :	<a href="mailto:agora.csc@orange.fr">agora.csc@orange.fr</a>
Propriétaire des locaux :	Ville de Cernay
Commission de sécurité :	24 mars 2014
Autorisation d'ouverture :	24 novembre 1995

<b>Locaux Périscolaires :</b>	<b>Périscolaire Arc en Ciel</b>
Adresse :	1 rue Sandoz 68700 CERNAY
Téléphone :	03 89 37 97 43
Portable :	06 89 96 68 59
Mail :	<a href="mailto:agora.csc@orange.fr">agora.csc@orange.fr</a>
Propriétaire des locaux :	Ville de Cernay
Commission de sécurité :	8 octobre 2013
Autorisation d'ouverture :	17 décembre 2008

<b>Locaux Quartier des Mines :</b>	<b>Appartement des Mines</b>
Adresse :	7 rue Vogt 68700 CERNAY
Téléphone :	03 89 74 37 89
Téléphone Internet :	09 65 03 59 96
Mail :	<a href="mailto:agora.csc@orange.fr">agora.csc@orange.fr</a>
Propriétaire des locaux :	DOMIAL

<b>Locaux Quartier Bel Air :</b>	<b>Mamans Bambins</b>
Adresse :	5 rue des Commandos 68700 CERNAY
Mail :	<a href="mailto:agora.csc@orange.fr">agora.csc@orange.fr</a>
Propriétaire des locaux :	DOMIAL

### 1.3 Services de secours et numéros utiles

<b>Sapeurs Pompiers :</b>	<b>18 ou 112</b>
<b>SAMU :</b>	<b>15</b>
<b>Police Gendarmerie :</b>	<b>17</b>
<b>Enfance maltraitée :</b>	<b>119</b>
<b>Centre Anti Poison :</b>	<b>03 88 37 37 37</b>
<b>Gendarmerie de Cernay :</b>	<b>03 89 75 46 04</b>
<b>Adresse :</b>	<b>11 Avenue Albert Schweitzer 68700 CERNAY</b>
<b>Police Municipale de Cernay :</b>	<b>03 89 75 40 11</b>
<b>Adresse :</b>	<b>13 rue des Prés 68700 CERNAY</b>
<b>Mairie de Cernay :</b>	<b>03 89 75 54 10</b>
<b>Adresse :</b>	<b>26 rue James Barbier 68700 CERNAY</b>
<b>Adjointe aux écoles et périscolaire</b>	<b>Madame Annie GADEK</b>

## 2 Qu'est-ce qu'un Centre Socio-Culturel

### 2.1 Définition

Un Centre Socio-Culturel est une association qui bénéficie d'un régime particulier par le biais de l'agrément. Le projet de l'association (appelé Contrat de Projet) est en effet analysé par la Commission d'Action Sociale de la Caisse d'Allocations Familiales. Si le contenu du projet répond à la "commande" des partenaires, il est alors "agréré".

A partir du 20 juin 2012, le projet doit répondre aux exigences de la Circulaire C.N.A.F. "Animation de la Vie Sociale" (A.V.S.). L'agrément, délivré à partir de janvier 2017 est valable pour une durée de quatre ans. La Commission d'Action Sociale de la C.A.F. délivre donc un agrément jusqu'à fin 2020.

**La base de l'agrément Centre Social est fondée sur le respect des missions qui lui sont confiées.**

### 2.2 Conditions d'agrément :

**Les conditions d'agrément sont fixées par référence à la Circulaire A.V.S. C.N.A.F.**

Un Centre Social doit être :

- Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle
- Un lieu d'animation de la vie sociale

Un Centre Socio-Culturel doit donc :

- Développer une fonction d'accueil et d'écoute
- Porter une attention particulière aux « fragilisés »
- Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins
- Mettre en œuvre une organisation favorisant l'implication des usagers et des bénévoles
- Organiser la concertation et la coordination

**Cela se traduit, en résumé, par deux grandes missions :**

- **Apporter des réponses aux besoins des habitants**, en lien avec les habitants, en matière de services, d'activités et d'actions diverses
- **Etre un levier de développement social**, c'est-à-dire : développer des actions partenariales contribuant au développement social, personnel et collectif, mais aussi être un lieu de débats et de démocratie participative.

**Ces missions sont indissociables et fondent l'agrément Centre Social.**

### **2.3 Notre conception du Centre Socio-Culturel :**

**Le Centre Socio-Culturel entend être un foyer d'initiatives portées par les habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population de la commune**

### **2.4 Nos valeurs de référence :**

**La dignité humaine** : Reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs du Centre Socio-Culturel.

- L'accueil, l'écoute et le respect de chacun rend possible le dialogue personnalisé.
- Le regard porté sur les autres se garde de préjugés moraux et culturels.
- La reconnaissance laïque de la pluralité des croyances évite le renvoi de chacun à sa conscience ou au repli identitaire.
- L'attention donnée aux qualités et aspirations de l'autre ouvre les chemins de la convivialité, des progrès personnels et des coopérations réciproques.

**La solidarité** : Considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est à dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des Centres sociaux et Socio-Culturels depuis leurs origines.

- Les hommes et les femmes se construisent comme personnes au travers de leurs rapports aux autres.
- Les individus deviennent des acteurs solidaires lorsqu'ils s'engagent dans des rapports sociaux qu'ils contribuent à constituer, tels que les liens familiaux, les relations de voisinage, les convivialités, les solidarités de groupe, les rencontres interculturelles, les participations associatives, les rapports de travail, les engagements citoyens.
- Echanger des savoir-faire, entrer dans des réseaux d'entraide, soutenir l'insertion sociale et économique de chacun, défendre les droits des personnes à vivre en société, solidarisent les individus

**La démocratie** : Opter pour la démocratie, c'est pour le Centre Socio-Culturel, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.

- Le Centre Socio-Culturel entend établir, et au besoin conquérir, avec et pour les habitants du quartier, de la ville, de l'agglomération ou du pays, des espaces de discussion et de participation à des prises de décision concernant leur vie quotidienne et celle de la collectivité.
- Opter pour la démocratie c'est aussi s'engager concrètement dans des actions collectives, mêmes modestes, dont les finalités, les modalités et les résultats peuvent être débattus.
- La démocratie participative, en proposant, en agissant, en contestant, est nécessaire à la vie politique locale.
- La force de la démocratie locale c'est l'engagement civique des citoyens.

## 2.5 Nos façons d'agir

- L'action du Centre Socio-Culturel s'enracine dans l'expérience vécue des habitants.
- Elle associe la sensibilité et la rationalité des acteurs.
- Elle trouve une condition de son élaboration et de sa conduite dans la convivialité créée par le Centre Social.

**C'est bien parce que le Centre Socio-Culturel est porteur de ces valeurs et de cette méthodologie, qui guident son action, et grâce à la compétence de ses différents acteurs, que nos partenaires nous confient un rôle social fort et nous soutiennent.**

## 3 Historique de l'association depuis sa création

### 3.1 Historique rapide de l'association

- **1975** : création de l'association
- **1980** : le centre est reconnu par la fédération nationale des centres sociaux
- **1994-1995** : le Centre social est détruit par un incendie. Période de crise qui aboutit à la mise en œuvre d'une cellule de réflexion : Ville, CAF, Conseil Général, FAS, Fédération des Centres Sociaux.
- **1997** : nouvelle équipe, nouveau budget, aménagement de nouveaux locaux dans l'ancien supermarché désaffecté du Quartier Bel Air. Création d'un Point Information Jeunesse (P.I.J.)
- **1998-2003** : renforcement de l'équipe, nouvelles orientations, expansion de la fréquentation avec le développement des accueils enfants et jeunes après l'école, le mercredi et pendant les vacances scolaires, ouverture sur la ville, création des poste d'animateur technique informatique et d'animatrice technique chant. Développement d'un partenariat fort avec le Collège de Cernay et l'embauche d'une animatrice Collège.
- **2004** : le Conseil Général diminue ses financements, le budget est en régression, nécessité de supprimer des activités adultes et des postes salariés. Les salariés acceptent des réductions de salaires pendant un an.
- **2005-2006** : stabilisation financière, réduction des charges, mais augmentation de la fréquentation avec l'ouverture d'un site périscolaire à l'Ecole des Tilleuls et le développement de l'accueil périscolaire midi pour les écoles maternelles, développement d'un nouveau partenariat avec la Communauté de Communes de Cernay et Environs
- **2007** : ouverture d'un nouveau site d'accueil périscolaire à l'école des Lilas, financements nouveaux dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (C.U.C.S.), développement de nouvelles activités et de nouveaux partenariats, notamment emploi et intégration, contribution au projet de nouveau périscolaire communal. Repositionnement du C.S.C AGORA dans la ville de Cernay. Développement des actions au quartier des Mines.
- **2008** : le C.S.C. AGORA concoure au marché de service pour la gestion du nouveau périscolaire communal et l'obtient à partir de janvier 2009. Réécriture du projet éducatif et des projets pédagogiques, réorganisation des équipes.

- **2009** : entrée en service des nouveaux locaux périscolaires Arc en Ciel au centre ville. Le C.S.C. AGORA gère ainsi tout l'accueil périscolaire communal, sur trois sites, et prend la gestion des nouveaux locaux, ce qui nécessite un nouveau budget et l'embauche de personnel pour assurer les accueils, réorganisation des tâches, déménagement de l'accueil secrétariat dans les nouveaux locaux au centre ville. Ouverture d'un nouveau local au Quartier des Mines.
- **2010-2011** : augmentation de la fréquentation du périscolaire (agrément pour 30 places supplémentaires). Expérimentation et mise en œuvre d'un accueil enfants alternatif. Régression des financements d'état (Contrat de Ville, FONJEP) et fin des financements Communauté de Communes, ces diminutions mettent en difficulté l'ensemble des activités de l'association. Mise en œuvre d'un projet familial et partenarial "bien-être et développement social". Création d'un poste d'animatrice technique Arts plastiques. Installation du LAEP Mamans-Bambins dans un nouveau site plus confortable au Quartier Bel Air.
- **2012** : nouveau marché de service périscolaire, plus favorable, mais nouvelles restrictions budgétaires sur les autres actions du Centre Social, nécessitant une redéfinition des orientations et la compression du personnel. Réorientation des actions jeunes et adultes sur l'ensemble de la ville. Réflexion sur le nouveau Contrat de Projet.
- **2013** : mise en œuvre du nouveau Contrat de Projet. Les mouvements autour du meurtre d'un jeune (Nabil BOULKESSOB) au quartier Bel Air démontrent la fragilité du quartier et les difficultés que rencontrent ses habitants pour survivre.
- **2014** : restrictions budgétaires entraînant la suppression de deux postes dont le responsable d'animation jeunes. Afin de sauver l'association, le personnel accepte de réduire son temps de travail et son salaire pendant 18 mois. La CAF et la Ville de Cernay votent une aide exceptionnelle compte tenu de la situation.
- **2015** : nouveau marché de service pour un an. Mise en place du Contrat de Ville qui fait évoluer les financements d'état et engendre la disparition d'un nouveau poste (développement social au quartier des Mines). La situation financière continue de se dégrader. Nouveau partenariat avec la Communauté de Communes (C.C.T.C.) pour le financement du LAEP.
- **2016** : Fin des marchés périscolaires, passage en Délégation de Service (DSP) pour 5 ans (jusqu'en 2020). Elaboration du nouveau contrat de projet. Relance des actions de développement social. Mise en place de nouveaux partenariats (CARITAS, Espace Grün, Médiathèque, Commune d'Uffholtz, BPDJ, Ecoles des Tilleuls, des Gêraniums et des Hirondelles, Emmaüs...).

**L'histoire du C.S.C. AGORA se caractérise par une adaptation constante aux contraintes financières, ne permettant pas de stabilité financière cohérente avec l'évolution des enjeux du territoire.**

### 3.2 Historique détaillé

"Le Hasard et la Nécessité", telle était la théorie développée par Jacques MONOD<sup>1</sup> en 1970. Il attribuait cette citation à Démocrite<sup>2</sup> : "Tout ce qui existe dans l'univers est le fruit du hasard et de la nécessité". La théorie élaborée par un biologiste est également valable en sociologie. L'analyse de l'évolution du Centre Socio-Culturel AGORA, en lien avec l'évolution de la Commune de Cernay, son histoire et son économie, est en effet cohérente avec cette logique.

Tout au long de son histoire, l'association, issue de la volonté locale des élus et des habitants, s'est trouvée confrontée en permanence à des contraintes historiques, politiques, économiques et sociales, imposées par l'environnement, et une série de hasards. Ces contraintes et ces opportunités, comme la volonté locale, ont contribué à faire évoluer l'association dans une oscillation permanente entre des choix voulus ou subis. Il apparaîtra que ces choix débouchent sur une stratégie parfois imposée, parfois choisie, et parfois même fruit du hasard ; stratégie qui a cependant permis d'atteindre un certain nombre d'objectifs en termes de développement.

#### 3.2.1 Evolution du C.S.C. AGORA depuis ses débuts : histoire d'une association en plein développement

L'Association du Centre Social de Cernay est créée **en 1975** (immatriculée le 29 mars 1976). Elle voit le jour dans le quartier Bel Air alors en construction. Ces nouveaux logements sociaux répondaient à une volonté d'accueillir les nombreuses familles qui trouvaient un emploi dans l'industrie locale en plein développement (Peugeot notamment) et aux alentours. Le nouveau quartier Bel Air accueille donc, dans de bonnes conditions de confort, environ 350 familles, principalement de Cernay et environs et quelques familles issues de l'immigration. Ces familles accèdent à un logement parce qu'elles ont un emploi. Le quartier accueille également des "vanniers", gens du voyage sédentarisés, qui occupent notamment une des premières constructions : la barrette P.S.R.<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Le Hasard et la Nécessité, Essai sur la philosophie naturelle de la biologie moderne, Jacques MONOD, Edition Le Seuil, 1970

<sup>2</sup> Démocrite, philosophe grec, 460 avant JC

<sup>3</sup> P.S.R. : Plan Social de Relogement

L'association, composée à l'origine uniquement de bénévoles, prend en charge les enfants pour de l'aide aux devoirs le soir après la classe et des animations de type centres aérés le mercredi et pendant les vacances.

Les nombreux bénévoles prennent en charge les enfants avec bienveillance, et l'accord des parents pour qu'une forme d'éducation soit propagée au travers des activités.

L'association se développe et propose par la suite aux adultes des activités de type "Economie Sociale et Familiale" avec des ateliers de cuisine, de tricot machine, de couture, de gymnastique, etc. ...

L'idée était de proposer aux familles des apprentissages permettant de réduire les budgets familiaux, et de partager de manière conviviale les soucis de chacun concernant l'éducation des enfants, le bon voisinage, la vie de quartier, etc. ...

**Dans les années 80**, la population du quartier évolue, les premiers habitants accédant progressivement à la propriété, particulièrement dans d'autres quartiers de Cernay. Ces départs sont alors compensés par l'arrivée massive de familles d'origine immigrée, dans le cadre du regroupement familial, notamment issues d'Algérie et du Maroc. Les enfants, nés en France ou dans leur pays d'origine se trouvent alors progressivement confrontés à deux cultures contradictoires :

- leur culture d'origine, plutôt orale, avec le respect du chef de famille, de l'ancien, de la religion, des traditions, une hiérarchie hommes femmes,
- et la culture alsacienne, issue d'une histoire compliquée avec les pays voisins, empreinte de rigueur, souvent méfiante.

Par ailleurs, beaucoup de familles, d'origine immigrée, arrivent en France parce que le chef de famille a un emploi, mais souvent sans maîtriser la langue et la culture française. Les enfants vont ainsi à l'école, sans que leurs parents puissent les accompagner dans leurs apprentissages, accumulant ainsi les difficultés scolaires.

L'Association du Centre Social de Cernay continue de se développer, en s'installant dans de nouveaux locaux, en plein milieu du quartier. Par ailleurs, elle commence à bénéficier de financements lui permettant d'embaucher du personnel : des responsables, du personnel d'accueil, des animateurs. L'accueil des enfants se développe, mais les jeunes fréquentent peu les activités.

Dans le même temps, l'emploi commence à diminuer partout, et à se spécialiser. Certains perdent leur emploi et sont en difficultés. Pour la même raison, d'autres arrivent sur le quartier HLM<sup>4</sup>. Certaines familles se retrouvent donc avec de faibles revenus, qui ne permettent parfois plus d'élever leurs enfants avec le confort minimum, les besoins de base ne sont parfois plus satisfaits du fait du manque de revenus : alimentation, habillement, eau chaude, chauffage.

L'accès des jeunes à des activités sportives ou culturelles s'en trouve compliqué. Ne pouvant pas se valoriser par la réussite scolaire, la réussite sociale de leurs parents, le sport ou les activités culturelles, certains de ces enfants devenus jeunes accumulent les rancœurs et se replient sur leur quartier. Quelques uns commencent à s'orienter vers les sources d'argent facile et la petite délinquance. C'est le schéma classique de dégradation des conditions de vie des habitants dans un quartier où les choix d'attribution de logements induisent un regroupement de familles accumulant les difficultés.

Dans le même temps, les habitants des autres quartiers de la ville, confrontés à ces jeunes de quartier, commencent à rejeter en bloc le quartier et ses habitants. Les discours racistes se développent. Les jeunes se trouvent confrontés, au Collège notamment, à des bandes de jeunes d'extrême droite qui tirent leur discours des positions de leurs parents. Les "racailles" du quartier sont en conflit avec les "fachos" des quartiers plus aisés.

Dès cette époque, l'Association est assimilée au quartier dans lequel elle est implantée, ce qui progressivement sélectionne son public et génère un rejet en bloc du reste des habitants de la ville pour cette association.

Au début des **années 90**, le quartier comporte une forte proportion de jeunes (Cf. statistiques § 1). Parmi eux un grand nombre sont en échec<sup>5</sup> et défient l'autorité quelle qu'elle soit, y compris l'autorité de leurs parents.

Le quartier Bel-Air est devenu un quartier difficile et commence à être étiqueté comme tel, ce qui est loin d'arranger son image, auprès de ses habitants, et sur le reste de la commune. Habiter au Bel Air a des conséquences sur l'emploi, l'accès à la culture, la sécurité, les transports, mais aussi sur l'image de soi, la confiance en soi.

L'équipe de l'Association, composée de personnes de bonne volonté, n'a pas les moyens humains et matériels pour affronter ces changements. Les administrateurs de l'association, bénévoles du quartier, n'ont plus la capacité de gérer cette évolution qu'ils ne peuvent plus contrôler, ni comprendre pour certains, car elle va à l'encontre de leur culture.

---

<sup>4</sup> HLM : Habitat à Loyer Modéré

<sup>5</sup> Cf. : analyse sociologique du Principal du Collège (annexe 7)

**En 1994**, un groupe de jeunes met le feu au bâtiment (incendie qui détruit notamment une partie des archives de l'association).

Si l'on raisonne en termes juridiques, c'est un acte inexcusable et puni par la loi (il y a eu jugement et sanctions). Si l'on raisonne en termes de développement social, il témoigne de la volonté de ces jeunes d'en finir avec un fonctionnement qui les excluait. Mais il s'agit là plus d'un hasard, ou d'une conjonction de faits, plutôt que d'une stratégie délibérée (C'est une alerte, mais pas une révolution organisée).

En termes de résultats, si l'acte est répréhensible, il a tout de même été efficace car il a obligé tous les partenaires à se mettre autour de la table afin d'entendre les demandes des habitants et réfléchir aux solutions à apporter.

Un tel acte pose cependant clairement la question de l'écoute, de la participation des habitants aux décisions et aux choix, la question de la démocratie. Il pose également la question du partenariat : une association, quelle qu'elle soit, ne peut prétendre gérer seule tous les problèmes d'un quartier ou d'une commune. Or le Centre Social s'est retrouvé seul face à l'évolution non maîtrisable du Bel Air.

Très rapidement, un certain nombre de rencontres ont lieu entre les élus de la Ville de Cernay, le Président de la C.A.F., le Conseil Général, la Fédération des Centres Sociaux et les représentants de l'Etat. Face à cette situation, les partenaires décident de repartir à zéro avec l'association du Centre Social, en lui fixant de nouvelles missions, accompagnées d'un budget nettement réévalué.

La C.A.F., la Ville de Cernay et le Conseil Général décident de mettre en place des financements de fonctionnement qui permettent d'embaucher du personnel qualifié et une équipe de pilotage structurée. Le Conseil Général notamment participe au financement du pilotage de manière importante (financement d'un poste).

La Ville de Cernay décide également d'aménager un nouvel espace, en rénovant et équipant l'ancien supermarché (RAVI) situé au centre du quartier, et désaffecté depuis 10 ans. Ces nouveaux locaux, de 500 m<sup>2</sup> sur deux étages sont composés de nombreuses salles d'activité modulables, d'un pôle d'accueil secrétariat comptable, et d'un sous-sol local jeunes et salle polyvalente (pouvant être mise à disposition des familles).

Enfin, les partenaires confient à une Chargée de Mission pour 2 ans, la responsabilité de refondre l'association en la renforçant avec l'embauche de nouveaux salariés, en sensibilisant et en recrutant des administrateurs bénévoles notamment issus du quartier, et en développant de nouvelles action notamment en direction des jeunes, mais aussi en termes d'accueil. La Chargée de Mission accompagne également la réflexion sur les nouveaux locaux et suit le chantier jusqu'à l'ouverture au public.

**En 1995**, une animatrice et un animateur jeunes sont embauchés pour mettre en place des actions en direction des jeunes et des jeunes adultes. Le projet de secteur se structure, avec la mise en place d'activités d'accueil de jeunes le soir et durant les vacances scolaires. Rapidement les jeunes sont associés dans l'organisation de leurs loisirs. Beaucoup de projets d'activités et de séjours sont montés avec les jeunes. Durant les vacances scolaires, les projets d'animation sont organisés avec le soutien des financements dans le cadre des Opérations de Prévention Été. De nombreuses sortie permettent aux jeunes de quitter le quartier et d'expérimenter de nouvelles activités en faisant l'apprentissage de la vie en groupe.

Toutes ces actions rencontrent immédiatement du succès, avec certains soirs plus de 100 jeunes présents. Les jeunes majeurs prennent en charge des activités et des projets en autonomie, ainsi que l'ouverture des locaux le soir.

Concernant la réussite scolaire, une passerelle est initiée avec le Collège dans le cadre du R.S.E.<sup>6</sup> Elle propose de l'accompagnement scolaire pour les collégiens, et des actions d'aide aux devoirs sont également engagées avec l'Association des portugais, dans leurs locaux.

La période de restructuration de l'association est donc une période riche en innovations et en projets dans tous les domaines, et notamment en direction des jeunes.

Dans le même temps, la Chargée de Mission poursuit son travail de mobilisation des habitants, qui permet de reconstituer un Conseil d'Administration actif, comportant des membres de toutes les communautés du quartier (Algériens, marocains, turcs notamment), mais aussi des représentants des associations locale ainsi que des personnalités investies dans la commune. Les partenaires suivent de près le développement des missions confiées à l'association, lors de réunions régulières.

Le calme semble revenir dans le quartier, les jeunes se sentent écoutés et les adultes accompagnés.

---

<sup>6</sup> R.S.E. : Réseau Solidarité Ecoles

**En 1997**, la Chargée de Mission arrive au bout de sa mission, avec une association engagée dans la bonne voie et un quartier plus calme, même si tous les problèmes sont loin d'être résolus. Elle cède la place à un nouveau directeur qui poursuit les actions engagées, accompagné par un Conseil d'Administration très engagé. L'Association du Centre Social poursuit et développe les actions d'aide aux devoirs pour les enfants, de Centres de Loisirs les mercredis et les vacances, et les actions jeunes. Deux Emplois Jeunes sont embauchés pour développer l'accueil enfants, notamment l'aide aux devoirs chaque soir. Les activités d'Economie Sociale et Familiale se poursuivent également, grâce notamment au financement du Conseil Général. L'équipe de professionnels met en place de nouvelles actions, notamment un Point Information Jeunesse (P.I.J.) chargé notamment d'accompagner les jeunes dans leur recherche d'emploi. Ce qui permet aux jeunes d'avoir un soutien pour rédiger leur CV et leurs lettres de motivation, et d'accéder à l'information sur l'emploi, grâce notamment à la mise à disposition de deux postes informatiques. Un travail de fond est réalisé avec les administrateurs pour faire évoluer l'image de l'association qui devient alors "AGORA"<sup>7</sup>.

**Fin 2000**, alors qu'un nouvel animateur jeunes venait d'être embauché, le directeur en place a souhaité prendre la direction d'un autre Centre Socio-Culturel et le poste a été mis au recrutement. Début 2001, une personne était embauchée, mais n'a pas su se faire accepter par les jeunes : période d'essai non concluante. Le Président du Centre Social fait alors appel au réseau des Centres sociaux qui détache le Directeur du Centre Social de Wittelsheim, avec pour mission d'assurer la transition jusqu'à l'embauche d'une nouvelle personne, en gérant le personnel et l'organisation des activités. En juillet 2001, le nouveau Directeur est confirmé dans ses fonctions. Cette embauche témoigne de la succession de faits qui relèvent du hasard, lequel a, de fait, une influence décisive sur l'avenir, chaque personne assumant une responsabilité cherchant à développer sa propre stratégie en fonction de sa formation, de ses savoir-faire et de son parcours professionnel.

---

<sup>7</sup> AGORA : en référence à l'agora, lieu de débats publics chez les grecs anciens

### 3.2.2 Choix stratégiques depuis 2001 : du quartier à la commune

En 2001, le constat est simple : le quartier Bel Air reste une sorte de ghetto, les habitants en sortent peu, les jeunes restent sur place, les habitants du reste de la ville ne viennent pas dans ce quartier réputé dangereux.

**L'objectif pour l'équipe du Centre Social est donc d'agir pour faire de ce quartier un quartier comme les autres :** calme, agréable, où l'on se sent en sécurité, avec des relations conviviales au sein du quartier et une forme de respect mutuel entre les habitants de toute la commune.

Cela demande d'agir sur tous les terrains : l'emploi, l'éducation, la réussite scolaire, la famille, la culture, l'intégration, la convivialité, la sécurité, l'environnement, l'habitat, l'image, etc. ...

La stratégie est simple : saisir les opportunités pour les transformer en actions cohérentes avec l'objectif.

Les contraintes sont évidentes :

- Les enjeux sont sur de multiples terrains et tous interdépendants, ce qui oblige au partenariat. Aucune action ne peut donc être menée seul si l'on veut réussir. Mais les intervenants doivent rester chacun dans son domaine de compétence.
- L'environnement politique, économique et social, détermine en termes de moyens, ce qui est réalisable ou prioritaire. Parfois cela peut être un frein (refus de partenariat) ou générer un échec de l'action (parce que les conditions économiques ont évolué par exemple).
- On ne peut faire évoluer l'environnement qu'en expérimentant de nouvelles actions, alors même qu'elles ne sont pas financées parce qu'elles n'ont pas encore prouvé leur efficacité, ce qui oblige à prendre des risques en permanence.

Depuis 2001, l'évolution du Centre Social peut s'analyser en termes de stratégie, celle-ci restant le produit du hasard et de l'opportunité, voire de la nécessité :

**2001** : Les nouveaux locaux du Centre Social sont une sorte de bunker : ils sont fermés en permanence et les rideaux métalliques ne fonctionnent plus. L'équipe de salariés accueille les enfants pour les activités soir, mercredi et vacances, les jeunes sont accueillis uniquement au sous-sol, chaque soir, ainsi qu'en journée durant les vacances scolaires.

La Ville de Cernay accepte de faire changer les volets métalliques, qui sont enfin ouverts chaque jour afin de rendre les lieux plus accueillants. Le directeur convainc l'équipe de laisser entrer au rez-de-chaussée tous les publics, y compris les jeunes, à tout moment. Ceux-ci, et surtout les jeunes majeurs désœuvrés, investissent les locaux tous les après-midis et squattent l'entrée du bâtiment, interpellent en permanence le secrétariat, les usagers, les salariés, et dérangent les membres du Club Détente le vendredi, ce qui provoque un certain désordre, mais aussi des discussions, des négociations.

Deux animateurs, issus du quartier, embauchés auparavant, servent de modérateurs. A noter quelques conflits, qui se sont toujours réglés à l'amiable : l'équipe d'animateurs et les administrateurs issus du quartier, avec quelques bénévoles, font respecter certaines limites qui progressivement incitent les jeunes à s'approprier les locaux tout en respectant le personnel et les lieux.

En parallèle, les jeunes continuent d'être accueillis le soir par l'équipe d'animation qui leur propose principalement un accueil de type "Foyer des jeunes", avec télé, babyfoot, billard et divers jeux de société. Les locaux sont mis à disposition des jeunes majeurs en soirée, sous la responsabilité d'un "référent" du quartier, avec plus ou moins de succès.

Les animateurs proposent également une ouverture des locaux le mercredi et lors des vacances scolaires, avec un programme d'activités varié, et notamment beaucoup de sorties et d'activités sportives. Le but est d'inciter leur public à participer, en leur proposant des activités auxquelles ils ne pourraient pas accéder faute de moyens, et favoriser ainsi l'apprentissage de la vie en groupe, le respect de l'autre, du groupe et de l'environnement.

Les animateurs proposent également de nouvelles activités, qui répondent aux engouements du moment : danse hip-hop, danse orientale, calligraphie, qui permettent aux jeunes d'être valorisés lors de prestations publiques.

Cette démarche en direction des jeunes se poursuivra jusqu'en 2003, avant de pouvoir constater une réelle efficacité par rapport à l'objectif, soit 3 ans de période difficile pour le personnel, en situation d'insécurité face à des groupes parfois agités, qui prennent progressivement les locaux pour leur deuxième maison.

Le Point Information Jeunesse fonctionne avec une fréquentation importante. Les activités adultes (E.S.F.) se poursuivent avec un succès mitigé selon les moments de l'année.

*La stratégie : ouvrir les locaux, à tous les publics, et prioritairement aux jeunes, établir le contact, être présents, attentifs, discuter, entendre les demandes, y répondre en contrepartie d'une démarche de responsabilisation. Faire entendre inlassablement les règles de fonctionnement, trouver des modérateurs et des habitants investis, ouvrir des perspectives valorisantes.*

**2002** : Les actions jeunes se poursuivent, en leur transmettant l'idée qu'ils peuvent aussi être responsables de l'image qu'ils donnent de leur quartier. Les mises à dispositions de locaux aux majeurs se poursuivent, avec plus ou moins de succès selon les périodes.

Début 2002, le Conseil Régional met en place une subvention permettant l'investissement dans des postes informatiques susceptibles d'être mis à disposition du public. A cette date, les familles sont en effet peu équipées et l'état souhaite accompagner l'accès des publics aux T.I.C.<sup>8</sup> alors en plein développement. Cela permet, avec l'aide financière de la C.A.F. et de la Ville de Cernay, d'équiper le Centre Social avec du matériel informatique pour l'administratif, et la création d'un Cyber-Espace : 10 postes en accès public. Afin de gérer cette nouvelle action, un animateur informatique est embauché grâce aux derniers contrats jeunes mis en place par l'Etat. Le Cyberespace est tout de suite envahi par le public qui l'utilise à la fois pour la recherche d'emploi, pour communiquer, mais aussi pour les loisirs.

Le dispositif Emplois Jeunes permet également d'embaucher deux animatrices supplémentaires pour l'accueil des enfants et des jeunes, alors en pleine expansion en axant notamment leur intervention sur le soutien et la réussite scolaire. L'objet n'est pas de faire de l'aide aux devoirs systématique, mais de proposer aux enfants et aux collégiens des activités leur permettant d'enrichir leurs savoirs et de développer leur savoir-être.

A noter qu'une petite troupe de marionnettes est constituée et propose à un groupe d'enfants, dont certains en grande difficultés, un travail tout au long de l'année, aboutissant à un spectacle permettant de les valoriser.

---

<sup>8</sup> T.I.C. : Technologies de l'Information et de la Communication

En parallèle, il est décidé de créer un poste de référent familles qui prendrait en charge toutes les actions en direction des familles ainsi que le point information jeunesse existant. Le but est de favoriser l'accueil des familles dans les locaux AGORA en leur proposant des activités diverses de convivialité, comme support à l'information, à la transmission de savoir-faires, au partage des cultures, dans un esprit de respect de l'autre et de bon voisinage. De nombreuses activités sont mise en place, salons de thé, soirées femmes, ateliers cuisine, sorties, etc. ... Le principe reste le même que pour les jeunes : établir le contact, entendre les besoins exprimés, y répondre autant que possible, faire connaissance avec toutes les familles du quartier, devenir une référence en terme de soutien à la parentalité et de soutien permanent pour toutes les démarches de la vie courante, favoriser les rencontres et la convivialité nécessaires au bien vivre dans un quartier.

Cette démarche en direction des familles a un autre but : connaître toutes les familles c'est être capable d'aller frapper aux portes des appartements quand il y a un problème avec un enfant ou un jeune. Ceux-ci sentent alors qu'ils ne sont pas livrés à eux-mêmes.

Fin 2002, une nouvelle action est engagée avec l'embauche à mi-temps d'une animatrice d'accompagnement scolaire qui interviendrait uniquement auprès des collégiens et dans le Collège même. Cette action, expérimentale, avait pour objet de favoriser la réussite scolaire au Collège et de développer un nouveau partenariat avec l'équipe enseignante du Collège qui a en charge les adolescents notamment issus du quartier. Cette action, originale (unique dans le département) d'intervention du Centre Social à l'intérieur même du Collège, se révélera très efficace en terme de partenariat, de réussite scolaire, de bien-être des élèves et des enseignants.

**La stratégie** : ouvrir les locaux aux adultes, établir le contact, discuter, créer de la convivialité, sensibiliser tous les adultes au fait que chacun est responsable de la qualité de vie du quartier, mais aussi de son image dans la commune, montrer aux adolescents que les adultes "éducateurs" sont présents à tous les endroits qu'ils fréquentent dans la commune, développer le partenariat, expérimenter de nouvelles actions. Développer les accueils enfants favorisant la réussite scolaire, gage de leur réussite plus tard : commencer dès la maternelle et poursuivre au primaire puis au Collège.

**2003** : la M.J.C.<sup>9</sup> de Cernay ferme ses portes (pour des raisons de difficultés internes). Elle accueillait notamment les enfants durant les périodes de vacances scolaires pour des centres de loisirs. Les tarifs et les types d'activités sélectionnaient le public, composé d'enfants issus des familles aisées de Cernay. C'est l'opportunité pour le Centre Social de devenir la seule structure à pouvoir accueillir des enfants de toute la commune : certaines familles commencent à inscrire leurs enfants en accueils de loisirs à AGORA, et viennent ainsi pour la première fois dans le quartier Bel Air.

Dans le même temps, les familles dont les enfants fréquentent les accueils soir, font valoir qu'il existe une cantine scolaire à l'école primaire, mais pas pour les enfants des écoles maternelles. Le Conseil d'Administration du Centre Social décide alors d'ouvrir une nouvelle activité d'accueil midi pour les maternelles. Cet accueil fonctionne tout de suite très bien avec une vingtaine d'enfants issus des écoles maternelles Saint Joseph, Géraniums et Hirondelles. L'association dispose d'un minibus qui effectue les transports. En septembre, l'accueil est ouvert à quelques enfants du primaire qui n'ont pas trouvé de place à la cantine municipale. Ce nouvel accueil est expérimenté en dehors de tout financement nouveau.

Les familles, issues d'autres quartiers de Cernay, inscrivent leurs enfants le midi et le soir, et viennent donc dans le quartier Bel Air, chercher leurs enfants, ce qui amène des usagers de la ville à côtoyer les familles et les jeunes du quartier.

Toutes les activités progressent en fréquentation, et notamment toutes les activités adultes. Cependant, l'accueil "Mamans-Bambins" (L.A.E.P.<sup>10</sup>) marque une pause faute de locaux adaptés.

Une nouvelle activité est mise en place avec l'embauche d'une animatrice en contrat aidé : le Chant variétés. Le but de cette action est d'apprendre à des groupes de jeunes les techniques de chant, afin qu'ils puissent proposer de petits spectacles sur les différentes manifestations de la Commune, voire des communes voisines, afin de valoriser ces jeunes, tout en les initiant à un art qui nécessite rigueur et travail. Dans l'air du temps, cette action fonctionne tout de suite bien et constitue une ouverture à la culture.

---

<sup>9</sup> M.J.C. : Maison des Jeunes et de la Culture

<sup>10</sup> L.A.E.P. : Lieu d'Accueil et d'Ecoute des Parents

Le partenariat se développe dans ce domaine, notamment avec la médiathèque et l'Espace Grün<sup>11</sup>, mais aussi avec la paroisse de Cernay et le C.C.F.D.<sup>12</sup> En effet, en avril, l'association participe, comme chaque année à la Kermesse Course Terre d'Avenir, partenariat intéressant entre une association totalement laïque (AGORA) et un groupe de catéchistes scolaires. Bien qu'une partie du public AGORA soit de confession musulmane, les jeunes comme les adultes se retrouvent autour d'une grande cause qui permet de relativiser les difficultés des familles.

Dans le même temps, la Commune de Cernay met en place des adultes relais qui vont jouer un grand rôle de modérateurs auprès des jeunes et de responsabilisation des familles du quartier mais aussi de la commune. La Gendarmerie de Cernay "met à l'ombre" quelques délinquants ce qui calme beaucoup de jeunes.

*La stratégie : mettre en place des actions qui favorisent la venue de familles de toute la ville dans le quartier afin de créer des liens et d'en faire évoluer l'image, responsabiliser les jeunes face à cette démarche. Expérimenter de nouvelles actions en répondant aux besoins des habitants de toute la commune et non pas seulement du quartier, valoriser les jeunes, les associer à de grandes causes leur permettant de prendre la réelle mesure de leur situation. Tous les acteurs travaillent, chacun dans leur domaine de compétence.*

**2004** : toutes les activités sont en pleine expansion, la fréquentation a été multipliée par 4 depuis 2001. L'accueil midi des maternelles répond à la demande des familles qui viennent de plus en plus dans le quartier. L'accueil soir, avec l'aide aux devoirs commence à devenir problématique par manque de place. L'idée d'accueillir les enfants dans leurs écoles commence à germer.

Les activités jeunes et familles ont un réel succès, l'informatique et le chant variété, tout comme les activités de danse hip-hop, danse orientale, graph.

En février, une animatrice jeunes filles est embauchée. Cela répond à la demande des parents qui sont prêts à autoriser les jeunes filles à participer aux activités de loisirs comme les garçons, si une jeune femme référente en assure la responsabilité.

---

<sup>11</sup> Espace Grün : espace culturel de la Ville de Cernay : salle de cinéma, salles modulables, programme annuel de spectacles et d'expositions

<sup>12</sup> C.C.F.D. : Comité Contre la Faim et pour le Développement, organisme caritatif

La démarche fonctionne immédiatement, la personne embauchée étant connue favorablement de la plupart des familles du quartier, et la demande d'activité des jeunes filles étant forte. Cela oblige à adapter les activités et nécessite d'engager une réflexion avec les garçons pour qu'ils laissent de la place aux filles.

A partir de ce moment, et jusqu'à aujourd'hui, les filles ont toujours participé, presque à égalité avec les garçons, à toutes les activités jeunes.

Été 2004 : les jeunes réalisent avec la B.P.D.J.<sup>13</sup> un court métrage de prévention sur le thème du rappel à la loi. Le film est présenté durant les vacances de la Toussaint, à Paris, au festival "Regards jeunes sur la cité". La B.P.D.J. l'utilisera pour ses interventions dans tous les Collèges du département, comme support de discussion. C'est une nouveauté valorisante pour les jeunes, qui permet aussi de leur apprendre à regarder différemment les images (télé, cinéma, publicités, clips...).

Cependant, le Conseil Général engage la diminution de ses financements soit - 32 000 € pour le C.S.C. AGORA. Puis le F.A.S.<sup>14</sup> annonce une réduction de 20 000 €. Les règles de financement des emplois aidés (C.E.S.-C.E.C.<sup>15</sup> et emplois Jeunes) sont modifiées, avec une réduction de la prise en charge par l'Etat. Les partenaires financeurs se désengagent.

Dans le même temps, la grille de rémunération évolue nationalement, ce qui génère un surcoût pour la masse salariale. Enfin, deux salariés sont licenciés pour des raisons personnelles, avec des indemnités non prévues au budget. Pour toutes ces raisons, l'année se clôture avec un fort déficit qui nécessite une réduction du personnel et un frein sur le développement des activités. Les réductions de financement du Conseil Général portant sur les activités d'Economie Sociale et Familiales, et sur le Pilotage, il est décidé, en fin d'année, de licencier l'ouvrier d'entretien et d'arrêter l'activité couture. Le personnel est réduit sur les autres activités ce qui entraîne une diminution globale de fréquentation.

Fin 2004 : une assemblée générale extraordinaire permet cependant de modifier les statuts de l'association en les rendant plus conformes aux statuts d'un Centre Social. L'Association du Centre Social devient alors le Centre Socio-Culturel AGORA<sup>16</sup>. Le but est aussi de créer une nouvelle image pour l'association et d'affirmer sa vocation communale.

---

<sup>13</sup> B.P.D.J. : Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile de la Gendarmerie Nationale

<sup>14</sup> F.A.S. : Fond d'Action Sociale (fonds destinés à l'intégration des populations d'origine immigrée)

<sup>15</sup> C.E.S.- C.E.C. : Contrat Emploi Solidarité et Contrat Emploi Consolidé : emplois aidés par l'Etat

<sup>16</sup> C.S.C. AGORA : Centre Socio-Culturel AGORA, A.G. extraordinaire du 16 décembre 2004

*La stratégie : faire évoluer l'image, notamment en donnant un nouveau nom, poursuivre les actions qui valorisent les jeunes, proposer une démarche qui permette l'accueil des jeunes filles (une animatrice spécifique), gagner la confiance des familles, développer de nouvelles actions et de nouveaux partenariats. Mais s'adapter à la conjoncture économique en faisant des choix ce qui oblige à définir des priorités parfois contraintes sévèrement par les choix des partenaires.*

**2005** : Les dépenses ont été ajustées aux recettes en diminuant notamment la capacité d'accueil, afin de ne pas embaucher de personnel supplémentaire, mais aussi en proposant des activités moins coûteuses.

Mais cela n'est pas encore suffisant pour absorber les baisses de financement du Conseil Général et de l'Etat. Il faut donc, en avril 2005, imposer aux salariés, une baisse d'horaires (et de rémunération), afin d'ajuster les dépenses de personnel au financement disponible. Les salariés acceptent cette mesure, pendant une année, comme une contribution à la sauvegarde de leur outil de travail. Fin 2005, la situation financière de l'association se redresse.

Cependant, le partenariat se poursuit avec la B.P.D.J. et la réalisation d'un nouveau court métrage en juillet, sur le thème des rapports garçons-filles : "émois et moi". Ce court métrage conçu entièrement par les jeunes est l'occasion d'une réflexion de fond sur les rapports entre garçons et filles dans un quartier, avec la pression culturelle en arrière plan et les désirs des uns et des autres. Ce court métrage sera projeté de nombreuses fois, y compris avec les familles.

Le L.A.E.P. Mamans-Bambins reprend ses activités, avec succès, dans de nouveaux locaux réaménagés. La P.M.I.<sup>17</sup> est associée aux accueils de même que les Assistantes Sociales.

Une nouvelle activité : les courses de voiture à pédale, permet à un groupe de jeunes de participer à une manifestation communale en montrant leur savoir-faire.

**Au printemps 2005**, la Ville de Cernay négocie avec le Conseil Général : en contrepartie de leur diminution de financement du Centre Social, la ville souhaite que les services de prévention du Conseil Général interviennent à Cernay. Le directeur du C.S.C. AGORA participe à la définition des missions axées notamment sur la prise en charge des jeunes en grande difficultés et des jeunes majeurs désœuvrés, par un accompagnement personnalisé, des aides à la recherche d'emploi, formation, santé.

---

<sup>17</sup> P.M.I. : Protection Maternelle et Infantile : service du Conseil Général

L'Association de prévention APSIS<sup>18</sup> est retenue pour mener cette démarche.

Or, concrètement, APSIS procède comme à son habitude, en faisant une analyse de la situation (qui durera 1 an et demi) puis en commençant à intervenir par des rencontres et réunions avec quelques jeunes et un certain nombre d'habitants du quartier des Mines, et des rencontres avec les différents partenaires.

Cette démarche durera au total 3 ans et n'aboutira à rien de concret, sauf empiéter sur le travail des autres intervenants et créer un malaise général<sup>19</sup>, ce qui montre clairement que chaque intervenant social dans une démarche de développement social de quartier doit rester à la place définie par ses compétences. Il devient évident alors que le Centre Social, qui connaît tous les jeunes et toutes les familles est le mieux placé pour réussir, sous réserve que les missions spécialisées soient bien confiées à d'autres intervenants qui se concentrent sur leur mission.

**A partir de mai 2005**, on peut constater que les jeunes majeurs ne sont plus demandeur d'utiliser les salles en soirée, et que les jeunes en général ne "squattent" plus le hall d'accueil ou la salle informatique des locaux AGORA. Ils y viennent maintenant pour demander de l'aide (CV, dossiers administratifs, téléphone, fax, consultation des offres d'emplois, etc. ...), c'est-à-dire avec un but précis et non par désœuvrement. C'est le signe d'un changement de génération, l'offre ayant répondu à leurs demandes, ils passent maintenant progressivement à autre chose : fonder une famille, trouver de l'emploi ou des loisirs. Les enjeux se recentrent donc sur les adolescents, mais ceux-ci connaissent le fonctionnement et les règles depuis longtemps, étant "passés" par les activités enfants auparavant. Les familles savent aussi qu'elles peuvent trouver un soutien auprès de l'Association et de la référente familles qui les rencontre régulièrement.

**A l'automne 2005**, des événements graves affectent de nombreux quartiers dans toute la France. Le quartier Bel Air ne s'est pas enflammé comme beaucoup d'autres, il n'y a pas eu de violence. Le médiateur de quartier et les habitants ont probablement joué un grand rôle. Mais il reste évident que c'est aussi le résultat du travail fait par le Centre Social en direction des jeunes et des jeunes majeurs. Un travail fait d'ouverture, d'écoute, de discussions, d'aides diverses, notamment à la recherche d'emploi, et de bonne connaissance des familles. Grâce aux financements, ce sont aussi des facilités accordées aux enfants et aux jeunes pour accéder à des loisirs, bien qu'ils soient issus, pour certains, de familles aux revenus faibles.

---

<sup>18</sup> APSIS : Association de Prévention Spécialisée des Inadaptations Sociales

<sup>19</sup> Cf. : annexe 14, éléments de réflexion sur le partenariat avec APSIS

**La stratégie** : poursuivre les actions qui valorisent les jeunes, et notamment travailler sur les rapports garçons-filles. S'adapter cependant à la conjoncture, ce qui nécessite parfois de faire un pas en arrière, généré par les choix des partenaires financeurs et la conjoncture économique globale. Agir sur toutes les tranches d'âges et toutes les problématiques par le biais du partenariat. Mais faire respecter les compétences de chacun. Se donner le temps d'évaluer les premiers résultats, très symboliques, de la démarche engagée avec tous les partenaires.

**2006** : L'équipe de salariés reprend confiance avec l'amélioration de la situation financière. Les personnels retrouvent leur contrat de travail et leur rémunération initiale.

La Communauté de Communes décide de participer au financement des accueils enfants par la mise en place d'une prestation de service "centres de loisirs" qui vient soutenir le développement des actions d'accueils d'enfants et de jeunes. Celles-ci voient leur fréquentation augmenter notamment à partir de septembre.

**En juin 2006**, le C.S.C. AGORA et le groupe de chanteuses de l'activité Chant Variétés, font une prestation remarquée à la Fête de la Musique au Centre Ville de Cernay. Ce sera le début d'une intervention annuelle qui donne une autre image de l'association. Les jeunes participent à plusieurs compétitions de voiture à pédale, à Cernay, Steinbach et Montbéliard. Un nouveau court-métrage est réalisé avec la B.P.D.J. sur le thème du rapport à l'autre.

**En septembre 2006**, les écoles passent à la semaine de 4 jours, sur décision de la Commune. Cela a beaucoup de conséquences sur les accueils : diminution du temps de vacances, augmentation du temps d'accueil périscolaire. L'exigence en termes de personnel est donc plus importante et l'association est contrainte d'embaucher, notamment dans le cadre de contrats aidés, la situation financière restant fragile du fait de la fin des financements du Conseil Général.

Dans le même temps, l'embauche d'un nouveau responsable d'animation (suite au départ de la précédente) est l'occasion de restructurer l'équipe et renforcer l'accueil périscolaire, en augmentant le nombre de places. Le périscolaire représente alors près de 50 enfants, maternelles et primaires, tous les midis et autant le soir pour l'accompagnement scolaire. C'est une organisation complexe, notamment pour les transports.

L'école des Hirondelles met à disposition ses locaux durant les vacances scolaires pour désengorger les locaux AGORA, et l'École des Tilleuls met ses locaux à disposition le soir pour accueillir l'aide aux devoirs. Le partenariat se traduit par des conventions.

En 2006, la moitié du public accueilli n'est pas issue du quartier Bel Air. Ce que l'on peut traduire par : la moitié des familles se déplace au quartier pour chercher les enfants le soir ou les emmener le matin, les mercredis et pendant les vacances. Ces familles là peuvent alors se rendre compte que ce quartier est tout à fait accessible et n'est pas conforme à la rumeur. Le Centre Socio-Culturel joue donc un grand rôle dans le quartier comme dans la commune en favorisant la mixité sociale et culturelle. C'est un gage de paix sociale.

Par ailleurs, les équipes du C.S.C. Agora engagent un travail de réflexion sur la qualité de l'accueil. Ce travail se traduit par des aménagements rendant les accueils plus fonctionnels, notamment au niveau du secrétariat. Un livret d'accueil est rédigé pour les familles et pour l'information des habitants de Cernay. Un investissement est réalisé dans un nouveau logiciel d'inscription, pour simplifier le travail et rendre la gestion des adhérents conforme à la réglementation. Les équipes rédigent de nouveaux projets de fonctionnement en direction des jeunes et en direction des familles. Dans le même temps, de nombreux personnels engagent des formations, et notamment les personnels peu qualifiés.

Enfin, le C.S.C. AGORA organise avec les habitants une fête de quartier réussie, qui permet d'animer et de rapprocher les familles. Du cinéma en plein air, un groupe de musique, des activités sportives variées et la convivialité, transforment le quartier le temps d'une soirée. C'est aussi l'occasion pour les groupes d'adultes de s'investir et de participer par la prise en charge de différentes animations et la préparation de gâteaux.

**La stratégie :** *poursuivre toutes les actions en direction des jeunes et des enfants. Répondre à la demande croissante des familles de Cernay pour l'accueil périscolaire afin de les amener à fréquenter le quartier. Développer le partenariat. Rendre visible l'action du C.S.C. AGORA auprès des habitants de la commune. Rendre le travail plus efficace en investissant dans des outils qui libèrent du temps pour l'animation et permettent une certaine rigueur de travail. Préciser nos objectifs et nos actions par des écrits. Former le personnel. Proposer une animation festive pour rapprocher les familles.*

L'année 2007 marque un tournant, avec l'engagement de la Ville de Cernay dans la Politique de la Ville au travers de actions C.U.C.S.<sup>20</sup> Le cahier des charges du C.U.C.S., après une analyse de la situation par un cabinet d'ingénierie sociale, fixe des domaines d'intervention prioritaire : l'emploi, la réussite scolaire, l'accompagnement des travaux réalisés sur le bâti dans le cadre de l'AN.R.U.<sup>21</sup> En effet, la Ville de Cernay, accompagnée par l'Etat et le Conseil Régional, mais aussi le bailleur social, s'engage dans la rénovation du quartier Bel Air : destruction de logements, reconstruction à échelle humaine, aménagement des espaces, rénovation des logements existants.

Le C.S.C. AGORA se trouve donc au milieu de cette démarche, comme interlocuteur privilégié. L'équipe d'animation s'engage donc dans de nouvelles actions entrant dans les domaines prioritaires du C.U.C.S. :

- **Emploi** : avec la mise en place de 2 sessions de coaching emploi, en partenariat avec l'ANPE, la Mission Locale, le C.C.A.S. de Cernay, Mais aussi l'apprentissage du français, avec le financement d'une intervenante pour des cours destinés aux familles éprouvant des difficultés liés à la connaissance de la langue et de la culture, notamment pour l'accès à l'emploi.
- **Réussite scolaire** avec un soutien financier aux actions dans le cadre du périscolaire, et pour l'action Collège. Cela permet de doubler le temps de travail de l'animatrice Collège qui prend alors en charge : les exclus de cours, le dispositif d'Accueil Personnalisé (D.A.P.), la médiation avec les familles, le soutien scolaire personnalisé, le partenariat avec l'infirmière scolaire et l'assistante sociale sur des actions de prévention, de santé (addictions, alimentation, sexualité, prévention, rappel à la loi, etc. ...). Mais aussi accompagnement du LAEP Mamans-Bambins comme première étape de la socialisation des enfants et de la préparation des enfants et des parents à l'entrée en maternelle.
- **Développement social de quartier** : avec la mise en place d'une action spécifique au quartier des Mines (qui ne débutera qu'en 2008).
- **Accompagnement de l'ANRU** : accueil et participation aux réunions d'habitants, valorisation de la culture des familles, par le biais d'expositions et d'ateliers, ainsi que de reportages photos, action de citoyenneté et de responsabilisation des jeunes.

---

<sup>20</sup> C.U.C.S. : Contrat Urbain de Cohésion Sociale

<sup>21</sup> A.N.R.U. : Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (programme d'investissement pour la réhabilitation du quartier Bel Air)

Dans le même temps, toutes les autres actions se poursuivent et se développent :

- Participation de l'équipe et du groupe de femmes à la kermesse « bouge ta planète »
- Participation des jeunes au téléthon, avec la voiture à pédales
- Création d'un groupe de femmes turques
- Organisation d'une fête de quartier
- Réalisation d'un nouveau court métrage par les jeunes
- Accueil le midi et le soir des enfants de la maternelle des Roses
- Mise en place d'un accueil périscolaire à l'école primaire des Lilas
- Un club détente, qui accueille toujours autant de personnes âgées dans une ambiance conviviale
- Un service d'aide administrative qui, avec le Point Information Jeunesse, représente de nombreuses heures annuelles d'accueil au service du public.
- Un cyber espace qui, par les initiations informatiques, a de plus en plus de succès, grâce notamment à son nouvel animateur.
- Un atelier de chant variété qui attire maintenant un groupe de mamans, en plus des jeunes filles.
- De nombreux personnels engagent et réussissent des formations
- Le Conseil d'administration s'enrichit de 4 nouveaux élus.

A noter cependant qu'en accord avec les Elus de la Ville de Cernay, les locaux AGORA sont amputés de la moitié du sous-sol, au profit de l'Association des Musulmans, afin d'en faire un lieu de culte sécurisé (leur ancien sous-sol d'immeuble ne répondant plus aux normes d'accueil). Ne disposant plus de bureau au sous-sol, les animateurs jeunes montent au rez-de-chaussée dans le bureau proche de l'entrée. L'accueil des jeunes se fait donc au même étage que tous les autres, même si les activités continuent à se dérouler au sous-sol. Cela introduit un nouveau contact avec les jeunes, plus simple, plus direct. A noter également la fin des interventions d'APSYS sur Cernay, ce qui "libère" le terrain pour engager une vraie démarche de développement au quartier des Mines.

*La stratégie : poursuivre toutes les actions en direction des enfants, et les développer en les ouvrant sur de nouveaux sites (quartier des Mines) identifiés comme prioritaires. Poursuivre également toutes les actions en direction des jeunes et des adultes, avec les mêmes objectifs que les années précédentes. Accueillir les jeunes comme tous les autres publics. Se positionner en acteur incontournable du développement social sur la commune au travers du C.U.C.S. Expérimenter de nouvelles actions en direction d'autres publics.*

**2008** : a été une année de transition, durant laquelle le C.S.C. AGORA a poursuivi sa démarche de développement des activités, avec notamment la pleine réalisation des actions dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale.

Dans ce cadre, la nouvelle action "développement social au Quartier des Mines" a permis d'embaucher une éducatrice spécialisée qui a tout de suite réalisé une enquête de besoins auprès des habitants, et rencontré plus de 100 familles du quartier. A la suite de quoi, des actions d'animation de rue ont été mise en place pour les enfants et les jeunes, ce qui a permis d'amener ces publics à s'inscrire dans les accueils traditionnels.

Par ailleurs, un nouveau partenariat s'engage avec l'Institut Saint André<sup>22</sup> pour accueillir des enfants et des jeunes, handicapés mentaux, durant les périodes de vacances scolaire. Cette nouvelle action fait l'objet d'une démarche précise qui rencontre immédiatement du succès, autant par les progrès faits par les jeunes handicapés, que par l'accueil qui leur est réservé par les enfants "ordinaires" et leurs familles.

Fin août, une nouvelle animatrice est engagée pour ses compétences en Arts Plastiques. Peu formée à l'animation, elle entre immédiatement en formation B.P.J.E.P.S.<sup>23</sup> option culture et interculturel : afin de lier sa formation initiale à celle de sa nouvelle formation professionnelle et travailler l'aspect pédagogique à travers les arts plastiques L'idée est d'enrichir la palette des activités proposées à tous les publics par l'intervention d'une artiste professionnelle mais aussi de pouvoir mettre en place des outils différents qui permettront de retravailler la question pédagogique et ce à long terme pour une collaboration avec les professionnel de l'éducation et mettre en place un partenariat solide (entre les professionnels de l'éducation et ceux de l'animation) et mettre l'accent sur l'apprentissage de l'enfant de façon plus ludique. D'abord centrées sur les enfants, ses interventions, comme celles de l'animateur technique informatique ou de l'animatrice chant variété, vont devenir transversales, c'est-à-dire favoriser les rencontres intergénérationnelles ou interculturelles, mais aussi intervenir sur les actions emploi, réussite scolaire, jeunes, etc. ...

---

<sup>22</sup> Cf. : annexe 6, analyse de l'expérimentation d'accueil d'enfants handicapés mentaux en milieu ordinaire

<sup>23</sup> B.P.J.E.P.S. : Brevet Professionnel Jeunesse Education Populaire et Sportive

L'activité de gymnastique, arrêtée en 2004, reprend sous une nouvelle forme, à la demande des habitants. Une intervenante propose des cours de gymnastique et de Step. Puis cette activité évolue vers des cours de "Pilate"<sup>24</sup> pris en charge par la référente familles.

Enfin, à l'automne, l'association postule au marché de service pour la gestion du nouveau périscolaire et l'obtient, grâce à une proposition mettant en avant ses compétences dans le domaine de l'accueil des enfants et des jeunes, et grâce à l'investissement de toutes les équipes salariés et bénévoles dans la préparation de cette nouvelle mission. Cela entraîne une mise à niveau générale du fonctionnement et la rédaction de nouveaux projets, mais aussi une réorganisation complète de l'équipe pour assurer notamment l'accueil pendant la période transitoire avant l'ouverture des nouveaux locaux.

Enfin le projet éducatif de l'association est complètement ré écrit.

Si cette période est donc très positive, et même créative, elle se traduit cependant par un résultat financier négatif.

En effet, il fallait assurer l'accueil périscolaire des enfants, de septembre à décembre, sans pouvoir bénéficier des nouveaux locaux et du nouveau marché de service, tout en gérant une forte augmentation de fréquentation, en lien avec les demandes des familles. Cela se traduit par une augmentation de l'effectif du personnel et des frais d'activités plus élevés, avec notamment la location d'un minibus. Tout cela était prévu au budget, mais nécessitait une augmentation du financement, qui n'a pas été suivie d'effet, entraînant un fort déficit.

*La stratégie : s'engager dans de nouveaux partenariats, avec d'autres publics. Préparer la prise en charge du nouveau périscolaire par la formation du personnel et la rédaction des projets pédagogiques et d'organisation. Engager de nouvelles actions transversales, notamment dans le domaine de la culture. Poursuivre toutes les actions jeunes et adultes, ainsi que les nouvelles actions C.U.C.S. Investir un nouveau quartier, avec la même stratégie que celle engagée auparavant au quartier Bel Air : contact, écoute, mise en place d'actions partenariales répondant aux besoins de toutes les tranches d'âge, mélanger les origines et les cultures, les valoriser, apporter un soutien administratif aux familles, et un soutien dans tous les domaines de la vie quotidienne, etc. ...*

---

<sup>24</sup> Pilate : méthode de gymnastique initiée par J. Pilates qui appela sa méthode "contrôlogie", en référence à la façon dont elle encourage l'utilisation de l'esprit pour contrôler les muscles. C'est un programme permettant de rééquilibrer les muscles du corps, en se concentrant sur les muscles principaux qui interviennent dans l'équilibre, et le maintien de la colonne vertébrale. Par des exercices, on essaye de renforcer les muscles trop faibles et de décontracter les muscles trop tendus, en tenant compte du rythme de la respiration lors de l'exécution des mouvements, du bon alignement de la colonne ainsi que du maintien d'une bonne posture générale.

**Le 5 janvier 2009** : ouverture du nouveau périscolaire. Le C.S.C. AGORA prend en charge les enfants de toute la commune, et notamment ceux qui fréquentaient auparavant la cantine municipale, avec de nouvelles règles pour les enfants comme pour les parents. L'enjeu du nouveau périscolaire a donc beaucoup sollicité les énergies de tous les acteurs. Par ailleurs, cette première année de fonctionnement présente de nombreuses inconnues, notamment budgétaires, avec les coûts de fonctionnement d'un nouveau bâtiment, pour lesquels il n'y avait pas d'antécédent. Mais aussi la mise en place d'une organisation pointue pour accueillir dans les meilleures conditions les enfants, sur des périodes d'activités nouvelles, tout en multipliant la fréquentation par deux. Depuis le 5 janvier 2009, il a fallu, en permanence, ajuster, négocier, faire évoluer la pédagogie, s'organiser chaque jour, prendre en charge tout l'administratif (qui a aussi été multiplié par deux), tout en restant attentifs aux enfants, à l'écoute des demandes des parents et de tous nos partenaires.

Les équipes pédagogiques du périscolaire développent, avec le soutien technique de la Communauté de Communes, de nombreuses animations autour de la préservation de l'environnement et du développement durable. En effet, le nouveau bâtiment, classé "haute Qualité Environnementale", favorise la réflexion sur ces thèmes qui sont contenus dans le projet éducatif.

Profitant de l'ouverture du nouveau périscolaire, le C.S.C. AGORA fait le choix d'installer tout l'accueil administratif dans les nouveaux locaux au centre ville. Cette démarche est tout d'abord mal perçue par les familles du quartier Bel Air qui pensent que "AGORA quitte le quartier". Les familles demandent que des transports soient organisés pour que les familles se rendent au centre ville, qu'il y ait des jours de permanence, etc. ... Après de nombreuses discussions, en Bureau et en Conseil d'Administration, il est décidé de ne pas céder afin d'obliger les habitants des quartiers à se déplacer, comme tous les autres, sur un site unique d'inscription.

Les salariés restés sur place profitent de l'espace libéré par le secrétariat, la comptabilité et la direction, pour réorganiser les locaux AGORA et faire une nouvelle répartition de l'espace entre les activités. Les jeunes peuvent enfin monter au rez-de-chaussée, ce qui devrait être la règle pour ce type d'accueil.

Cependant, le démarrage du périscolaire mobilise l'attention de l'équipe de pilotage, et ces mêmes salariés restés à AGORA expriment un sentiment d'abandon. En effet, auparavant tout le monde travaillait ensemble. Le changement a donc des conséquences sur le fonctionnement des activités autres que le périscolaire, pour lesquelles la stratégie ne semble pas claire.

Pendant un an, il y aura un certain flottement dans les activités jeunes et adultes, qui ont du mal à trouver leur place dans le projet de l'association.

Cependant, toutes les actions du Contrat Urbain de Cohésion Sociale sont réalisées avec succès, et notamment les actions Quartier des Mines, le coaching emploi, la réussite scolaire au Collège, les cours de français.

Par ailleurs les autres activités se poursuivent, et notamment :

- Le club détente
- Le Point Information Jeunesse et l'accueil administratif
- L'accueil Mamans Bambins qui affiche, le plus souvent complet. Cependant, en septembre, l'appartement hébergeant l'activité étant voué à la destruction, l'accueil s'installe dans les locaux AGORA et au Quartier des Mines.
- Le cyber espace et les initiations informatiques.
- Le chant variété qui permet de participer aux différentes manifestations de la commune, Fête de la musique, Fêtes de quartier, et des voisins, spectacles avec les enfants, etc...
- L'accueil d'enfants handicapés

En septembre, DOMIAL (Bailleur Social) met à disposition du C.S.C. AGORA un appartement au quartier des Mines, qui permet d'héberger les nombreuses activités mises en place par l'animatrice qui peut alors accueillir les jeunes en début de soirée, les enfants le mercredi, mais aussi les permanences du P.I.J. pour l'aide administrative, ainsi que l'adulte relais du quartier. Les familles du quartier ne tardent pas à venir à "l'appart" pour des rencontres conviviales, des demandes d'aide, et. ...

Les activités du quartier suivent le calendrier des fêtes annuelles, et une fête de quartier est mise en place en juin. Très conviviale, cette fête de quartier rencontre tout de suite du succès.

A partir de septembre, la fréquentation du périscolaire augmente encore, nécessitant la création de 30 nouvelles places. Cependant, la Communauté de Communes annonce la fin des prestations de service périscolaires et se concentre sur la Petite Enfance avec le Relais d'Assistantes Maternelles (TINTARAM).

Les actions jeunes, hors aide aux devoirs et vacances, commencent à chuter ce qui semble indiquer que les jeunes ont des activités autres, notamment sportives le mercredi, et ont moins besoin d'un encadrement.

*La stratégie : pour faire du quartier Bel Air un quartier comme les autres, il a fallu faire venir les habitants de toute la commune dans le quartier par le biais d'activités qu'ils ne trouvaient nulle part ailleurs. La phase suivante est d'inciter les habitants du quartier à en sortir pour aller sur les sites où se déroulent les activités ou les inscriptions. Maintenir un accueil spécifique dans un quartier, c'est le maintenir dans la dépendance. La stratégie est donc claire, mais on constate que les membres du C.S.C. AGORA eux-mêmes, salariés ou bénévoles, ont du mal avec cette démarche : le changement nécessite de rompre avec les habitudes et de se poser des questions parfois difficiles sur le sens de l'action.*

*Cependant la stratégie nécessite également de ne pas faire de rupture radicale : les actions jeunes et adultes, se poursuivent donc comme auparavant, ainsi que les actions C.U.C.S., et notamment celles développées au quartier des Mines car, pour celui-ci, l'action ne vient que de commencer.*

**2010** : Le périscolaire prend de plus en plus d'importance, avec une forte augmentation de la fréquentation qui nécessite un réajustement du personnel. La part du périscolaire dans les activités du C.S.C. AGORA devient prépondérante, en termes de personnel, de budget, d'activités, ce qui pose problème, le budget des activités Centre Social n'évoluant plus.

Au quartier des Mines, l'équipe d'animation expérimente un Centre de Loisirs Alternatif, basé sur l'autonomie des enfants et la solidarité. Ce dernier projet est agréé par Jeunesse et Sports et la CAF et fait l'objet d'une nouvelle action dans le cadre du nouveau Contrat Enfance Jeunesse. Cette expérimentation propose des activités coopératives (jeux coopératifs) et un mode de fonctionnement différent, plus souple que les accueils traditionnels, mais favorise aussi la participation des parents. Le projet est également basé sur les échanges entre les différentes zones géographiques de la ville (quartiers, centre,...), pour favoriser une cohésion sociale territoriale et ainsi amener les enfants à mieux se connaître, ce qui permet de diminuer les tensions éventuelles lors de l'entrée au Collège, mais aussi dans la rue, etc. ...

Dans le même temps, toutes les actions financées notamment par l'Etat et la Ville dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale sont menées avec succès :

- DOMIAL met à disposition de l'accueil Mamans-Bambins un nouvel appartement qui est inauguré lors de la fête de quartier en juin. C'est devenu un lieu ressource pour de nombreuses familles, avec des interventions de professionnels dans de nombreux domaines de l'éducation et de la santé, mais aussi des sorties parent-enfants.

- En route vers l'emploi, stage de trois semaines d'accompagnement des demandeurs d'emploi, est un vrai succès, avec plus de 50% des stagiaires qui retrouvent un emploi dans les trois mois. C'est aussi un partenariat exemplaire entre Pôle Emploi de Thann, la Mission Locale Emploi, le C.C.A.S. de Cernay, Inser-Emploi. La référente famille organise le suivi des stagiaires, pendant 6 mois à l'issue de la session.
- Les cours de français reprennent avec un nouveau professeur qui intervient sur les quartiers des Mines et Bel Air.
- L'accompagnement ANRU permet de mettre en place un spectacle et un clip sur le changement dans le quartier et d'accueillir toutes les réunions d'information des habitants, en partenariat avec le bailleur social DOMIAL et la Mairie de Cernay.
- Les équipes du C.S.C. AGORA participent à toutes les réunions techniques et décisionnelles du C.U.C.S. et de l'ANRU. Le C.S.C. AGORA est quasiment le seul porteur d'actions C.U.C.S. sur la commune.
- Le développement social au quartier des Mines est en plein essor, avec des accueils d'enfants, de jeunes et d'adultes, un atelier cuisine, du soutien administratif, de l'animation de rue et notamment des animations festives tout au long de l'année. Rapprocher les habitants entre eux, susciter de la convivialité pour aplanir des dissensions en sont des objectifs prioritaires.
- Le point Information Jeunesse et l'aide administrative remplissent leur fonction de soutien aux habitants qui ont des difficultés dans leur quotidien.
- L'initiation à l'informatique est un vrai succès avec un groupe d'une trentaine de jeunes retraités qui se répartissent tout au long de la semaine pour apprendre les nouvelles technologies.
- Le club détente accueille toujours autant de personnes âgées dans une ambiance conviviale
- L'animation chant variété affiche complet. Le groupe anime plusieurs manifestations dont la fête de la musique.
- Le groupe de cuisinières, issues des deux quartiers participe à de nombreuses manifestations sur la commune et leurs productions sont très appréciées.
- L'intervention de l'animatrice Collège ne trouve que des éloges de la part de l'équipe éducative du Collège. Son rôle d'interlocuteur modérateur et son contact avec les élèves sont déterminants pour la réussite scolaire.
- La référente développe en 2010 un nouveau projet : le projet "Accompagnement à la parentalité" (initialement projet santé devenu plus large), qui suscite le partenariat entre tous les acteurs sociaux autour de la parentalité : Education avec des conférences à destination des parents, lutte contre les addictions, séquences de prévention au collège, pour les parents, sur les risques d'internet, information sur l'hygiène et l'alimentation, etc. ...

- La nouvelle activité de gymnastique "Pilate" se poursuit avec succès.
- Une secrétaire d'accueil est embauchée en février pour le site AGORA, afin que l'accueil du public soit assuré le plus souvent possible et que les locaux soient ouverts régulièrement pour que les habitants du quartier n'aient plus ce sentiment d'abandon.
- Enfin, les animateurs techniques, informatique, chant variété et Arts Plastiques développent une nouvelle forme de travail transversal, touchant tous les publics sous forme de stages, d'interventions, de soutien aux équipes, de préparation de spectacles.

Cependant, fin 2010, la C.A.F. annonce la mise en place d'un nouveau mode de calcul du financement sur fonds propres, et le gel des financements. Malgré l'augmentation de fréquentation du périscolaire, le marché de service, calculé sur des bases inconnues et peut-être insuffisantes, ne dégage pas assez de financement pour équilibrer le résultat général. L'année se clôture avec un déficit qui contraint le C.S.C. AGORA à surveiller de très près ses dépenses et réduire les charges.

*La stratégie : poursuivre toutes les actions engagées, la stratégie semblant porter ses fruits : le quartier Bel Air n'étant plus identifié par les partenaires comme le quartier sur lequel sont concentrés les problèmes. Revenir en arrière sur l'accueil au site AGORA pour lequel il n'y a pas d'équivalent en ville, qui permette aux habitants d'avoir le soutien administratif demandé.*

**2011** : sera une année de transition, durant laquelle, toutes les activités se poursuivront de manière stable en termes de fréquentation et de nouveaux projets. On peut alors imaginer que le C.S.C. AGORA a trouvé son rythme de croisière : le périscolaire fonctionne bien, avec une fréquentation équivalente à celle de l'année précédente. Toutes les autres activités sont stables et atteignent leurs objectifs. De nouveaux projets sont engagés (Projet Parentalité), avec de nouveaux partenaires et le renforcement du partenariat existant. Durant toute l'année 2011, la stratégie engagée se poursuivra et continuera de produire ses effets, chacun évaluant que le résultat financier pourrait être correct, même si les actions autres que le périscolaire n'ont pas de financement en augmentation.

Cependant, l'année se clôture finalement sur un déficit important. En effet, si les charges ont été globalement contrôlées, et restent fidèles à la prévision budgétaire, bien que l'on ait constaté une forte augmentation du prix de l'énergie, les recettes ne sont plus à la hauteur du budget, certains financeurs ayant décidé des coupes budgétaires.

Un ajustement des charges en cours d'année aurait sans doute été nécessaire, mais il aurait entraîné, de fait une baisse de personnel, puisque les autres charges ont été compressées au maximum. Cela jouant directement sur la fréquentation du fait des normes d'accueil, et donc sur les recettes.

Les diminutions de financement sont programmées par de nombreux partenaires :

- La C.A.F. a engagé le processus de remise à niveau des financements sur fonds propres de tous les Centres Sociaux. Le nouveau calcul de répartition est défavorable au C.S.C. AGORA dont les financements doivent diminuer de 50% en 5 ans (soit une diminution programmée de 52 000 €). Finalement, par le biais de la présentation du projet "accueil alternatif", le financement 2011 est cependant maintenu au niveau 2010, ce qui reste insuffisant pour financer les augmentations de charges salariales.
- La C.A.F. maintient le taux de prestations de services pour les accueils de loisirs à son niveau de l'année antérieure.
- L'Etat au travers du C.U.C.S. diminue de 8 000 € son financement des nouvelles actions démarrées en 2007, notamment le soutien aux accueils périscolaires et à l'action sur le quartier des Mines.
- Le FONJEP réduit d'un tiers ses financements (mesure nationale). Ils concernent le poste d'animateur jeune (diminution de 50%), et dans une moindre mesure le poste de référent familles, tous deux hors périscolaire.
- La Ville de Cernay, ayant consenti un gros effort financier, dans le cadre du marché de service périscolaire, décide de geler les financements des autres actions, notamment jeunes et adultes.
- Les animations jeunes évoluent avec une diminution du public hors vacances scolaires, liée notamment à l'absence d'un encadrant durant une partie de l'année (formation, puis maladie), ce qui induit une baisse des participations usagers et des prestations de service correspondantes. Par ailleurs, la demande des jeunes sur le quartier Bel Air diminue et l'équipe d'animation doit se réorienter vers d'autres quartiers et d'autres enjeux.

Tout cet ensemble de faits, liés à la conjoncture économique, aux choix des partenaires institutionnels, à l'évolution du public, et à des hasards de la vie (maladies), met en péril le bon fonctionnement des actions, alors que l'association aurait dû simplement poursuivre toutes les actions engagées, dans la sérénité. Ces difficultés financières auront une conséquence directe sur le déroulement de l'année 2012.

**La stratégie** : en 2011, la stratégie engagée pour faire du quartier Bel Air un quartier comme les autres trouve ses limites : les contraintes du marché de service ne permettant pas encore de financer les activités de développement social et les financements diminuant globalement sur toutes les autres actions. Se pose alors clairement la question des objectifs assignés au Centre Socio-Culturel de Cernay au regard des financements.

**L'année 2012** : est dans la continuité de l'année précédente. Les conditions économiques environnantes continuent de se dégrader, et la situation dans les quartiers devient difficile pour nombre de familles. Le nombre de demandeurs d'emploi augmente fortement, notamment du fait de la forte diminution des contrats intérimaires. Dans le même temps, la fréquentation du périscolaire augmente, obligeant à embaucher du personnel.

La situation financière du C.S.C. AGORA reste périlleuse, avec une trésorerie dangereusement faible jusqu'en juin, du fait du déficit de l'année passée et du retard de versement des financements C.A.F.

**Fin mars**, le Marché de service périscolaire prend fin et est renouvelé à partir du mois d'avril, dans de nouvelles conditions : une prestation de service nettement supérieure à celle du précédent marché, mais une contrainte de régie de recettes. Globalement, si la quantité de travail demandée à l'équipe de pilotage augmente sensiblement (à égalité de moyens), du fait de la mise en place de la régie de recettes, la situation financière semble s'améliorer. Cela permet d'assainir progressivement la trésorerie. Cependant, la Ville de Cernay ayant consenti un gros effort financier, en lien avec ce nouveau marché, gèle les subventions sur les autres actions.

En septembre, le Président de la C.A.F. réunit l'ensemble des Centres Sociaux du département pour leur annoncer un nouveau changement de mode de financement, plus favorable, avec l'arrêt de la dégressivité des financements sur fonds propres et la mise en place d'un nouveau mode de répartition de l'enveloppe, en lien avec les nouveaux contrats de projets.

La situation globale de l'association semble s'éclaircir, ce qui rassure quelque peu le personnel. Le suivi mensuel des comptes semble conforme au budget, très restrictif mis en place pour l'année : il s'agit d'économiser partout où c'est possible. Les dépenses d'activité sont réduites, et le personnel n'est pas remplacé lors des absences par du personnel temporaire, comme auparavant.

La marge de manœuvre financière reste trop faible pour engager de nouvelles actions. En effet, le financement des actions autres que le périscolaire n'augmente pas, alors que les charges salariales augmentent par l'effet des négociations nationales. Cela oblige à réduire le personnel, dans la mesure de l'acceptable et de transférer du temps de travail sur des projets financés. Le projet Santé est mis en attente, n'étant pas financé pour l'instant bien que répondant à une préoccupation des élus et de tous les partenaires. Il est même mis en place une régression de l'organisation du personnel, l'animatrice Arts plastiques et certains autres personnels assurent des remplacements au périscolaire, seule activité "rentable".

Malgré tout, l'animation jeunes évolue en s'engageant dans une enquête auprès des jeunes de toute la commune au travers du Collège. Les propositions d'animation évoluent en s'implantant sur toute la commune pour répondre à la demande des jeunes. De nouveaux accueils, de type "passerelle" sont mis en place, notamment entre le périscolaire et le secteur jeunes (du CM2 au Collège). Les animateurs jeunes s'implantent au Collège pour proposer de l'aide aux devoirs avec l'équipe éducative du Collège.

*La stratégie : en 2012, la stratégie de développement social de quartier n'existe plus en tant que telle. Une stratégie de survie de l'association s'y substitue, du fait des difficultés financières. Le C.S.C. AGORA a atteint ses limites en termes d'acteur de développement social. Il n'a plus de réserve financière lui permettant d'expérimenter de nouvelles actions, ni de prendre des risques. Tous les efforts sont tournés vers la préservation de l'avenir de l'association.*

**2013** : Poursuite des marchés périscolaires et des restrictions budgétaires de nos partenaires Les mouvements autour du meurtre d'un jeune (Nabil BOULKESSOB) au quartier Bel Air démontrent la fragilité du quartier et les difficultés que rencontrent ses habitants pour survivre.

**2014** : nouvelles restrictions budgétaires entraînant la suppression de deux postes dont le responsable d'animation jeunes. Afin de sauver l'association, le personnel accepte de réduire son temps de travail et son salaire pendant 18 mois. La CAF et la Ville de Cernay votent une aide exceptionnelle compte tenu de la situation.

Dans le même temps, la Commune de Cernay met en chantier la rénovation des locaux AGORA du Quartier Bel air qui seront donc fermés au public d'août 2014 à mai 2015. Cela engendre de grandes difficultés pour la mise en œuvre des actions jeunes et familles, et une régression sensible du public, notamment pour les accueils jeunes et alternatif. Certaines activités sont suspendues.

**2015** : nouveau marché de service pour un an. Mise en place du Contrat de Ville qui fait évoluer les financements d'état et engendre la disparition d'un nouveau poste (développement social au quartier des Mines). Mais les décisions de financement interviennent en fin d'année, générant un retard dans le démarrage des actions. La situation financière continue de se dégrader avec notamment une réduction du financement de la Commune de Cernay. Nouveau partenariat avec la Communauté de Communes (C.C.T.C.) pour le financement du LAEP. Suite à la réouverture des locaux au quartier Bel Air, un gros travail de remobilisation du public est engagé et les actions redémarrent progressivement. Cependant, la formation BPJEPS de l'animatrice jeunes, engendre une activité réduite de ce secteur.

Montage de la proposition pour la D.S.P. périscolaire, mais avec un budget contraint par la Commune de Cernay dont les dotations de l'Etat sont en baisse. La marge de sécurité financière n'est pas acquise pour les 5 ans à venir.

**2016** : Fin des marchés périscolaires, passage en Délégation de Service (DSP) pour 5 ans (jusqu'en 2020). La fréquentation du périscolaire fait en bond en septembre 2016, ce qui génère des recettes supplémentaires mais aussi une évolution notable des besoins de personnel. Le périscolaire termine l'année avec un résultat positif ce qui permet de prendre en charge partiellement le déficit du développement social.

Elaboration du nouveau contrat de projet. Relance des actions de développement social. Mise en place de nouveaux partenariats (CARITAS, Espace Grün, Médiathèque, Commune d'Uffholtz, BPDJ, Ecoles des Tilleuls, des Géraniums et des Hirondelles, Emmaüs...).

La commune de Cernay décide de financer un poste d'animateur jeunes dans le cadre des contrats aidés.

L'élaboration du nouveau contrat de projet a mobilisé les administrateurs et les salariés avec plusieurs réunions de travail et rencontres, des enquêtes auprès des publics et des habitants, des rencontres avec les partenaires. Cette démarche a permis de remobiliser nos partenariats.

Dans le même temps un gros travail a été mené en termes de communication, pour faire évoluer l'image de l'association. Le C.S.C. AGORA devient un interlocuteur privilégié des partenaires pour mettre en place des actions ou y participer (organisation du carnaval des enfants, décoration du sapin de Thann, Fête de l'Eau de Wattwiller, prise en charge de l'organisation des NAP sur la Commune d'Uffholtz, service de remplacement au périscolaire de Steinbach, etc. ...)

Par ailleurs, le partenariat avec le Centre Socio-Culturel de Thann se renforce dans le cadre du réseau Parents 68 et la mise en place de nombreuses activités coordonnées en direction des parents et des familles (conférences, spectacles, animations).

Enfin, dans le cadre du Contrat de Ville, le C.S.C. AGORA porte le Conseil Citoyen qui réunit des habitants du quartier Bel Air et des associations. Le Conseil Citoyen contribue à la réflexion sur le développement du quartier.

*La stratégie sur la période 2013-2016 : la stratégie de développement social de quartier a été freinée considérablement en raison de la baisse des financements et de la fermeture des locaux durant presque un an.*

*Cependant, les équipes de salariés ont tout mis en œuvre pour reconquérir les publics et développer de nouvelles actions. Cette démarche semble porter ses fruits avec une augmentation importante de la fréquentation des activités et la multiplication des partenariats.*

*Nous répondons à tous les appels à projet et faisons des demandes de financement partout où c'est possible, tout en réduisant au maximum nos charges pour tenter de redresser les finances de l'association. Fin 2016, il semblerait que les comptes soient équilibrés (à valider en mars 2016).*

*Un gros travail a donc été mis en œuvre par tous pour sauver l'association.*

## 4 Activités du C.S.C. AGORA

Les activités menées par le Centre Socio-Culturel AGORA en 2012 se répartissent en activités de type périscolaire, en direction des enfants et de la petite enfance, régie par le marché de service, et en activités dites "de développement social" qui comprennent toutes les autres activités, en direction de toutes les tranches d'âges, et toutes les actions répondant à des problématiques spécifiques (famille, emploi, éducation, culture, logement, développement durable, intégration, ...).

L'ensemble de ces activités et actions répond aux besoins des habitants et est conçu pour toucher toutes les facettes de la vie en collectivités, comme celles du développement individuel. Elles répondent aux besoins de service et de développement social.

### 4.1 Marché de service périscolaire : pour les enfants de 3 à 11 ans (écoles maternelles et primaires)

- **Périscolaire matin :**
  - Jours : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi
  - Heures : de 7h à 8h
  - Lieu : Arc en ciel
  - Activités : accueil avec petit déjeuner, puis transport à l'école, à pied ou en minibus selon les écoles
  
- **Périscolaire midi :**
  - Jours : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi
  - Heures : de 11h20 à 14h
  - Lieux : les lieux d'accueil sont fonction des écoles
    - Ecole primaire des Lilas : accueil sur place, repas pris au Collège
    - Ecole primaire des Tilleuls, Maternelles des Géraniums et des Roses : accueil à Arc en ciel
    - Ecoles maternelles St Joseph et Hirondelles : accueil dans les locaux AGORA
  - Activités : prise en charge à l'école et transport à pied ou en minibus, repas traiteur, activité de détente, retour à l'école à pied ou en minibus selon les écoles.

- **Périscolaire soir :**
  - Jours : lundi, mardi, jeudi, vendredi
  - Heures : de 15h40 à 18h30
  - Lieux : les lieux d'accueil sont fonction des lieux de résidence des enfants
    - Ecole primaire des Lilas : accueille les enfants des Lilas (quartiers des Mines et Ventron)
    - Ecole maternelle des Roses : accueille les enfants des Roses (quartiers des Mines et Ventron)
    - Arc en ciel accueille les enfants des Tilleuls et des G éraniums qui résident au centre ville
    - AGORA accueille les enfants du quartier Bel air et des environs (Ecoles maternelles St Joseph et Hirondelles, Ecole des Tilleuls résidant au quartier)
  - Activités : prise en charge à l'école et déplacement au périscolaire, à pied ou en minibus selon les écoles. Goûter, aide aux devoirs, activité de détente, les parents viennent chercher leurs enfants au plus tard à 18h30
  
- **Centres de Loisirs du mercredi :**
  - Jours : mercredi
  - Heures : de 13h30 à 17h (garderie jusqu'à 18h30)
  - Lieu : Arc en ciel
  - Activités de loisirs, travaux manuels, sport, chant, jeux d'intérieur et d'extérieur, grands jeux, sorties diverses (cinéma, théâtre, musées, spectacles, parcs de loisirs, etc...)
  
- **TAP (nouveaux rythmes scolaires) :**
  - Jours : vendredi
  - Heures : de 13h40 à 15h40
  - Lieux : les lieux d'accueil sont fonction des Ecoles
    - Ecole primaire des Lilas : accueille les enfants des Lilas (quartiers des Mines et Ventron)
    - Ecole maternelle des Roses : accueille les enfants des Roses (quartiers des Mines et Ventron)
    - Arc en ciel accueille les enfants des Tilleuls et des G éraniums
    - AGORA accueille les enfants des Ecoles maternelles St Joseph et Hirondelles)

- Activités de loisirs, travaux manuels, sport, chant, jeux d'intérieur et d'extérieur, grands jeux, sorties diverses (cinéma, théâtre, musées, spectacles, parcs de loisirs, etc...)
- **Centres de Loisirs vacances :**
  - Jours : du lundi au vendredi pendant les périodes de vacances sauf Noël
  - Heures : de 9h à 17h (garderie à partir de 7h et jusqu'à 18h30)
  - Lieu : Arc en ciel
  - Activités de loisirs, travaux manuels, sport, chant, jeux d'intérieur et d'extérieur, grands jeux, sorties diverses (cinéma, théâtre, musées, spectacles, parcs de loisirs, etc...)

#### 4.2 Activités de développement social :

- **Pur les enfants de 6 à 11 ans :**
  - **Centres de Loisirs du mercredi :**
    - Jours : mercredi
    - Heures : de 14h à 17h
    - Lieu : AGORA
    - Activités de loisirs, travaux manuels, sport, chant, jeux d'intérieur et d'extérieur, grands jeux, sorties diverses (cinéma, théâtre, musées, spectacles, parcs de loisirs, etc...) en privilégiant la participation des parents et la collaboration.
  - **Centres de Loisirs vacances :**
    - Jours : du lundi au vendredi pendant les périodes de vacances sauf Noël et août
    - Heures : de 10h à 17h
    - Lieu : AGORA
    - Activités de loisirs, travaux manuels, sport, chant, jeux d'intérieur et d'extérieur, grands jeux, sorties diverses (cinéma, théâtre, musées, spectacles, parcs de loisirs, etc...) en privilégiant la participation des parents et la collaboration.

### **Pour les jeunes de 13 à 17 ans :**

- accueil périscolaire en début de soirée, de 17h à 18h30, le lundi, avec un temps d'accompagnement scolaire pour les collégiens,
- Accueils informels en soirées, de 18h à 20h30, jours variables : foyer des jeunes avec jeux et activités de loisirs, sorties diverses
- Ateliers à la demande et selon le programme de l'année,
- Sorties et activités sportives,
- Centres de Loisirs du mercredi, de 14h à 18h, programme variable en fonction des demandes des jeunes
- Centres de Loisirs petites et grandes vacances, du lundi au vendredi, de 10h à 18h
- **Actions spécifiques de prévention** (VVV : Ville-Vie-Vacances), sur les thèmes de l'alimentation et de l'éducation à la santé, de la prévention des addictions, de la prévention routière, du respect de la loi, etc. ...
- **Dispositif d'aide personnalisée au Collège**, actions d'information et de prévention avec l'équipe éducative, animation et soutien scolaire au Collège.

### **Le Point Information Jeunesse :** est un espace où le public trouve :

- Un lieu ressource convivial
- Un accès à l'information gratuite
- Un accueil journalier.
- Un soutien à l'insertion des jeunes et des moins jeunes avec :
  - Un accompagnement pour la recherche d'emploi
  - Une aide à la rédaction de CV et de courriers
    - Des stages "En route vers l'Emploi" : développement personnel et accompagnement vers l'emploi (coaching)
- Un point relais CAF depuis 2016
- **L'accueil démarches administratives** permet aux familles d'avoir un soutien dans leurs démarches les plus courantes, ainsi qu'un service de copie, de fax et de téléphone

- **L'animation familles** : est à l'écoute des adultes de toute la commune et met en place des activités ou des ateliers correspondant à leurs demandes. Les objectifs de l'animation familles sont de créer des liens de convivialité entre les différentes cultures et les différentes générations, proposer un soutien dans tous les domaines de la vie quotidienne : santé, culture, éducation vie sociale, alimentation, hygiène, économie familiale, etc..  
L'animation familles soutien les initiatives des habitants, projets de sorties et de vacances, fêtes de quartier, fête des voisins, Bourses aux jouets et aux vêtements, etc.
- **L'accueil Mamans Bambins** est un lieu de dialogue permettant aux parents de partager leurs expériences, d'avoir un soutien dans leur rôle de parent, avec l'aide d'intervenants (Protection Maternelle et Infantile, psychologue, professionnels de la petite enfance, ...)  
Les enfants et leurs parents sont accueillis dans un appartement (6 rue des Commandos au Quartier Bel Air), trois après-midi par semaine (lundi, mercredi, jeudi) par les animatrices qui proposent des activités pour les tous petits et un espace de discussion pour les parents.
- **Cyber-Espace** : accès public Internet et atelier multimédia, initiation à l'informatique (mardi, jeudi, vendredi matin), intervention auprès de toutes les tranches d'âge et partenariats avec le Collège.
- **Animations Arts Plastiques** : auprès de tous les publics, intervention dans les activités et stages, participation à la "Fête de l'Eau" de Wattwiller, et aux différentes animations festives (décors de spectacles)
- **Atelier cuisine** : préparation de plats et de desserts, petits gâteaux, etc. : partage des cultures et convivialité
- **Cours de Français** : le jeudi matin pour favoriser l'intégration des habitants d'origine étrangère.
- **Cours de Pilate** : pour se remettre en forme le mardi et le jeudi soir, sport et convivialité pour les adultes
- **Club Détente** : qui se réunit chaque vendredi pour un après-midi de détente, dans une ambiance conviviale. Le Club Détente organise également des sorties, des voyages et des rencontres avec d'autres clubs de personnes âgées.
- **Blabla Café** : en partenariat avec CARITAS, tous les jeudi après-midi, activités pour les adultes et convivialité
- **Conseil Citoyen** : dans le cadre du Contrat de Ville, réunions de travail, visites, intervention des partenaires